



Retrouvez-nous sur www.lanrivoare.fr

Agenda

- 4 avril : vente de livres et de gâteaux, APE
- 6 avril : championnat du Finistère FSGT
- 12 avril : collecte de ferraille, SC Lanrivoaré
- 19 avril : course cycliste, Penn Ar Bed
- 27 avril : vide-grenier, l'Occaz de jouer
- 27 avril : randonnée VTT, la Ribin d'Iroise
- 29 avril : atelier mémoire, salle Ti Kreiz

À noter

Horaires d'ouverture de la Mairie

- Lundi : 9 h - 12 h / 13 h 30 - 17 h
- Mardi : 9 h - 12 h / 13 h 30 - 17 h
- Mercredi : 9 h - 12 h
- Jeudi : 9 h - 12 h / 13 h 30 - 17 h
- Vendredi : 13 h 30 - 17 h
- Samedi : 05/04 et 19/04 - 9 h - 12 h

Urbanisme



DEMANDES D'URBANISME

Déclarations préalables déposées

DELABORDE Thomas, extension maison

Déclarations préalables accordées

GRUPE VERLAINE, panneaux photovoltaïques

GLOBAL PARTNERS ENERGY, panneaux photovoltaïques

DELABORDE Thomas, extension maison

Déclarations préalables refusées

LE VAILLANT Edith, abri de jardin

Permis de construire déposés

TANGUY Jean-Luc, véranda avec préau

Etat civil



DECES

Jean OGOR, décédé le 22 février 2025

Une info...

Vous pouvez déposer votre demande d'autorisation d'urbanisme par voie électronique. Un guichet unique est à votre disposition par ce biais : <https://sve.sirap.fr/#/029119/>
Le service urbanisme est à votre disposition pour vous accompagner dans cette démarche par mail à urbanisme@lanrivoare.fr ou par téléphone au 02.98.84.24.75.

Vie municipale

Le Keleier et l'environnement

Le "Keleier non merci" est un dispositif citoyen qui permet de refuser le journal communal dans sa boîte aux lettres.

En apposant cet autocollant sur votre boîte aux lettres, vous limitez ainsi le gaspillage des imprimés non lus.

Si vous préférez la version dématérialisée en allant sur le site internet de la commune : <https://lanrivoare.fr/bienvenue-a-lanrivoare/publications/kiosque/> et parallèlement vous souhaitez participer au dispositif de prévention relatif à la distribution en boîte aux lettres, nous vous invitons à venir en mairie chercher votre étiquette : "Keleier non merci".



Vie municipale

NOUVELLE ASSISTANTE

Bienvenue à Laëtitia GALY, notre nouvelle assistante administrative et comptable !

Nous sommes ravis d'annoncer l'arrivée de Laëtitia GALY dans notre équipe depuis fin février. Forte d'une expérience riche et diversifiée, Laëtitia GALY nous rejoint en tant qu'assistante administrative et comptable, apportant avec elle des compétences précieuses et un sens du service public. Avant de rejoindre notre collectivité, Laëtitia a fait carrière dans l'armée de l'air, où elle a appris à travailler avec rigueur et discipline, à gérer des situations complexes et à développer un esprit d'équipe.

En quête de nouveaux défis, Laëtitia a choisi de se réorienter vers le secteur administratif et comptable. Sa détermination et sa volonté d'apprendre sont appréciables, et nous sommes convaincus qu'elle saura s'épanouir au sein de notre équipe, contribuant ainsi à la bonne marche de nos missions quotidiennes.

Nous lui souhaitons la bienvenue et un plein succès dans cette nouvelle aventure professionnelle !



de gauche à droite :
Laëtitia Galy, Muriel LE COZ et Mireille AMICE

NOTRE DOYENNE

La doyenne de la commune, Catherine Cadalen, a fêté ses 102 ans à domicile.

Jeudi 13 mars, entourée de sa famille, la doyenne de la commune, Catherine Cadalen, a accueilli à son domicile Pascale André, maire de la commune et une délégation du centre communal d'action social (CCAS) pour fêter ses 102 ans.



Comme à l'accoutumée, Catherine a eu grand plaisir à partager ce moment de convivialité, dans son quotidien par ailleurs rythmé de promenades et de participation aux animations du club des aînés.

Née le 15 janvier 1923, Catherine Cadalen a eu sept enfants qui lui ont donné treize petits enfants, quinze arrière-petits enfants et quatre arrière-arrière-petits enfants.



CONSEILLERE NUMERIQUE

La conseillère numérique Sophia sera en congés du 28 avril au 19 mai 2025. Elle vous invite à prendre contact auprès de la mairie au 02 98 84 24 75 pour vos prochains rendez-vous numérique.

Pour mémoire, le créneau du vendredi sera déplacé au lundi après-midi à partir du 1er mai 2025.



Vie municipale

GARDERIE PERISCOLAIRE



Fête des grand-mères

Pour la fête des grand-mères, les enfants qui fréquentent la garderie périscolaire ont réalisé avec Huguette, de très belles décorations. Ces activités de bricolage par petits groupes permettent de marquer les plus grands moments de l'année. Ainsi, on peut citer Halloween, Noël et la prochaine activité sera sur le thème de Pâques animée par Huguette et Maëliiss. Ces moments sont très appréciés par les petits et les grands, ils sont synonymes de partage entre les enfants et les adultes.

Le personnel de la garderie propose aux enfants, selon leur envie, des ateliers, des jeux de constructions, des coloriages ou encore de dépenser leur énergie sur la cour. Même si les agents municipaux de la garderie périscolaire n'ont pas pour mission d'aider les enfants à faire leurs devoirs, des espaces spécifiques (ex salle et garderie) sont néanmoins mis à disposition.

La garderie est ouverte les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h à 8h30 et de 16h10 à 19h. Vous trouverez plus d'informations sur le site de la commune rubrique : Mon quotidien » À tout âge » Enfance Jeunesse » Garderie Périscolaire.



Enfance Jeunesse

MICRO-CRECHE LES FARFADETS

L'accueil de votre enfant à la micro-crèche « les farfadets »

Depuis le 26 août 2024, la halte-garderie « les farfadets » à Lanrivoaré fonctionne sur le mode d'une petite crèche. Elle peut accueillir 12 enfants dont 6 restent toute la journée. Les tout-petits sont accompagnés par 3 professionnelles de la petite enfance qui s'assurent de leur bien-être et de leur éveil. La structure est ouverte les lundis, mardis et jeudis de 7h30 à 18h. Les places à la journée (jusqu'à 3 jours par semaine par enfant) sont réservées en priorité aux familles de Lanrivoaré. Un contrat d'accueil avec la micro-crèche vous garantit la place sur les jours et horaires dont vous avez besoin.

Il est possible dès à présent d'effectuer une demande de place pour la rentrée de septembre ou pour une date ultérieure.

L'accueil de votre enfant peut aussi être ponctuel, quelques heures par semaine. Cet accueil répond au besoin de vous libérer pour un rendez-vous, une activité ou encore à l'envie de faire découvrir la collectivité à votre tout-petit, avant l'école. C'est un accueil souple qui ne nécessite pas de contrat.

Quelles que soient vos attentes, envies ou besoins, n'hésitez pas à en parler à Maryline, éducatrice de jeunes enfants responsable de la micro-crèche.

Elle est joignable par mail à l'adresse :

halte-garderie@lanrivoare.fr

A bientôt chez LES FARFADETS !



APE

Vente d'étiquettes

L'APE organise une vente d'étiquettes personnalisées au nom de vos enfants, pour marquer vêtements et matériels scolaires.

Les bénéfices serviront au financement des projets de l'école: voyages scolaires, achat de matériel etc...

Pour commander, il suffit de vous connecter sur initiatives-etiquettes.fr. Dans l'onglet « espace parents », saisissez votre code d'accès : w00707a42b

Les tarifs et la date de fin de commande se trouvent sur l'affiche ci-contre.

Votre règlement sera à déposer dans la boîte aux lettres de l'APE (à côté du portail sous les escaliers) après avoir passé la commande. Votre chèque sera encaissé dès réception des étiquettes.

En cas de questions, n'hésitez pas à nous contacter par



initiatives-ÉTIQUETTES

VENTE DE CARNETS D'ÉTIQUETTES PERSONNALISÉES

MODALITÉS

CHERS PARENTS,

Nous vous proposons de réaliser
DES ÉTIQUETTES PERSONNALISÉES au nom de votre enfant :

- ♦ Carnet de 80 étiquettes
- ♦ Grand carnet de 160 étiquettes
- ♦ Bracelets (par lot de 10)

Les bénéfices serviront au financement des projets scolaires pour les enfants de l'école.

Pour participer à cette action, il suffit de vous connecter sur Initiatives-etiquettes.fr Dans l'onglet «espace parents», saisissez votre code d'accès, ci-contre.

À vous de jouer et de personnaliser, comme vous le souhaitez, vos étiquettes ou bracelets.

Merci de votre participation.

Pour personnaliser vos étiquettes directement sur Internet, rendez-vous à l'adresse suivante initiatives-etiquettes.fr

Votre code d'accès parent :
w00707a42b

• Merci de valider vos articles sur internet avant le : **25 AVR. 2025**

Ces articles personnalisés sont mis en vente au prix de :

- Le carnet de 80 étiquettes..... 6...€
- Le grand carnet de 160 étiquettes..... 8...€
- Le lot de 10 bracelets..... 4...€

La commande se fait directement en ligne à la réalisation des étiquettes.

Merci de joindre votre règlement à l'organisateur dès que votre commande est validée. Il sera encaissé seulement après réception de votre (ou vos) article(s).

Sacha Touille *JUSTIN FTIPEL*

Recherche de dons pour les stands de kermesse

Pour la kermesse, le 28 juin prochain, l'APE est à la recherche de dons pour ses stands et sa tombola. Objets publicitaires, lots ... n'hésitez pas à nous contacter par mail à l'adresse : apelanrivoare@gmail.com Un grand merci d'avance !!



Vente de livres et de gâteaux

L'APE propose une vente de livres et de gâteaux le vendredi 4 avril à partir de 16h10 à l'école.



Vie Associative

COMITE DES FETES

Compte-rendu de l'assemblée générale

L'assemblée générale du comité des fêtes de Lanrivoaré s'est tenue le samedi 22 février en présence d'une bonne partie des membres du comité et de la municipalité. Stéphane PAGESSE et Romain QUEMENEUR ont remercié toutes les personnes présentes : la municipalité pour leur soutien, le personnel communal pour leur aide à chaque manifestation ainsi que les membres de toutes les associations qui n'hésitent pas à nous venir en aide.

Christophe GUILLOU a présenté le bilan financier qui est positif, les comptes ont été approuvés à l'unanimité. Une partie des bénéfices a été partagée entre les différentes associations impliquées : familles rurales, le club de gym, le club de foot et de ping-pong.



La composition du bureau a été modifiée : il est consultable sur le site internet.

A noter dans vos agendas les dates des fêtes à venir : soirée moules frites, samedi 14 juin et le pardon des châtaignes, dimanche 19 octobre.

En fin de séance la parole a été donnée à Mme Pascale André, maire de Lanrivoaré, qui a remercié le comité des fêtes d'unir la population et les associations de la commune au travers des fêtes organisées. Elle encourage le comité à continuer de fonctionner dans cet état d'esprit.

La soirée s'est terminée par un repas à la casa vecchia à Saint Renan avec l'ensemble des membres du Comité.

CLUB DES CHATAIGNIERS

Mercredi 2 avril : Plabennec - 1/2 finale de belote nord (pour les sélectionnés lors du concours du 14 mars à Landunvez).

Vendredi 4 avril : Lampaul-Ploudalmézeau - marche cantonale Mouez Ar Mor. Le rendez-vous est prévu à 13h30 au foyer rural - 1 route de Ploudalmézeau pour les marcheurs (et les adhérents qui souhaitent rester en salle). Les circuits sont de : 3, 6 et 9 kms. Retour pour 16 h pour le goûter.. Coût 3 € à régler sur place.

Mercredi 16 avril : interclub organisé par le Club du Temps Libre de Ploudalmézeau : pétanque à la mêlée au boulodrome de Keribin / belote et dominos à l'Arcadie. Inscriptions dès 13 h 30



Jeudi 24 avril : Ploudalmézeau : dictée du Secteur Mouez Ar Mor - rendez-vous à l'Arcadie à 13 h 30.

Mardi 29 avril : Lanrivoaré : atelier mémoire de 14 h à 16 h salle Ti Kreiz



Mercredi 30 avril : Pleyben Finale Belote Départementale (pour les sélectionnés de Plabennec)

Agenda à mettre à jour : créé le 28 avril 1975 sous le nom de "UNVANIEZ AN DUD OAGED" le Club des Châtaigniers fêtera ses 50 ans le **jeudi 15 mai 2025** par un repas festif dans la salle Ti An Oll. Plus de précisions fin avril.



FAMILLES RURALES

Après plusieurs années sans loto à Lanrivoaré, c'est avec un réel enthousiasme que nous nous lançons dans l'aventure pour vous proposer notre tout premier loto. Il aura lieu le **samedi 17 mai 2025 à 19h30, salle de la Forge**. Pour le moment, il n'est pas encore possible de réserver mais nous préviendrons dès l'ouverture des réservations. Nous espérons vous voir nombreux parmi nous pour cette première expérience et faire de cette soirée un succès !

SC LANRIVOARE

Collecte de ferraille

Le sporting club de Lanrivoaré a le plaisir de vous annoncer l'organisation d'une collecte de ferraille le **samedi 12 avril de 9h30 à 15h00 sur le parking du terrain de foot.**

Cet événement a pour but de promouvoir le recyclage et de contribuer à la préservation de notre environnement.

La ferraille est un matériau recyclable à 100%. En la collectant, vous participez à la réduction des déchets, à la préservation des ressources naturelles, à la solidarité : les fonds récoltés grâce à cette collecte seront utilisés pour le club de foot.

Rendez-vous au terrain où nos bénévoles vous aideront à trier et à charger vos dons.

N'hésitez pas à en parler autour de vous et à inviter vos amis et voisins à participer.

L'OCCAZ DE JOUER

Vide grenier le 27 avril 2025

Afin d'avoir toujours plus d'animation à Lanrivoaré, nous organisons un vide grenier le **27 avril 2025.**

Les pré-inscriptions sont d'ores et déjà possibles sur le mail de l'Occaz' (loccazdejouer@gmail.com). Pour la toute première grande manifestation de l'association, nous invitons toutes les personnes bénévoles à se joindre à nous pour nous aider à organiser cet événement. Votre aide sera précieuse et très appréciée !

Vous pouvez nous contacter par mail ou via Facebook.

ESPACE JEUNES LEO LAGRANGE OUEST

Programme des vacances

Les vacances arrivent à grand pas.

En avril, on te propose différentes activités comme :

- sortie à Prison Island et aux Capucins
- une journée inter espaces jeunes
- soirée 100% girls

ou aussi la soirée des îles et d'autres animations.

Rapproche-toi de l'espace jeunes.

ESPACE JEUNES Léo Lagrange Ouest

Maison de l'enfance

240 rue du Ponant, 29 Milizac Guipronvel

Téléphone : 06.08.35.59.50

e-mail : lanrivoare.jeunesse@leolagrange.org

Sur Facebook : maison de l'enfance Léo Lagrange Ouest Milizac Guipronvel

L'espace jeunes de Lanrivoaré se trouve rue de Pendouluc

Sur Instagram : espaces_jeunes_mgl

Samedi 12 Avril
De 9h30 à 15h00
LANRIVOARE

Collecte de Ferraille

ET SI NOUS FAISONS DU TRI !!!



Une benne de dépôt sera disposée sur le parking du terrain de foot.

Vous pourrez y déposer :

Electroménager, casseroles, vélos, trottinettes, machine à laver, câbles, batteries, ferraille rouillée, chaudières, moteur ect...

POUR LES OBJETS ENCOMBRANTS, LOURDS ET VOLUMINEUX RECUPERATION A DOMICILE POSSIBLE



Pas de récupération de voitures, frigo, bouteille de gaz, extincteurs.

Pour organiser l'enlèvement ou toute question, contacter :

LE JEUNE J : 06 88 94 32 21

MORVAN A : 07 81 90 84 77

Organisée par le SC LANRIVOARE



Infos pratiques

NOUVEAU COMMERCANT

Bienvenue au nouveau commerce "aux terroirs gourmands" qui s'est installé dans notre commune au 2 route d'Argenton.

Ewen et son équipe vous accueillent et vous conseillent du mardi au samedi de 9h30 à 13h00 et de 15h00 à 19h15. Contact : 02 98 28 34 61

mail : auxterroirsgourmands@gmail.com



JM COIFFURE



Fermeture pour congés

JM Coiffure vous informe que le salon sera fermé pour congés du 22 au 26 avril 2025.

ENEDIS

Travaux sur le réseau de distribution

Enedis vous informe que des travaux sur le réseau de distribution entraîneront des coupures de courant lundi 14 avril 2025 de 14h00 à 16h30 aux quartiers ou lieux-dits :

• 3 au 9 Bellevue

- 1, 7B rue de Bellevue
- lieu-dit Lanvenec
- 1 au 13, 17 au 19, 4 au 16, 11B route d'Argenton
- 1 au 3, 2 au 4 square de la Roche
- impasse de la Roche

Nous vous remercions de votre compréhension.



ALERTE

Alerte arnaque internet et spoofing

La Gendarmerie du FINISTÈRE a enregistré plusieurs plaintes concernant des démarchages téléphoniques abusifs par de « faux conseillers bancaires » - dit SPOOFING.

Le spoofing... c'est quoi ?

> «Bonjour, je suis M. Dupont MENTEUR, votre conseiller bancaire à la Banque BANCALE. Nous avons détecté des activités suspectes sur votre compte ... et je vais vous aider à résoudre ce problème. »

> Il s'agit d'une technique frauduleuse : le spoofing.

> Grâce à un logiciel et / ou plateforme, l'escroc fait afficher sur votre téléphone portable le numéro réel de votre banque et / ou celui des services de police ou de gendarmerie – dans le but de gagner votre confiance. Ensuite, il déroule son scénario.

NOTA : Certains délinquants se présentent également

par téléphone comme policier ou gendarme ... en prétextant agir dans le cadre d'une enquête judiciaire.

RAPPEL ----> 4 « règles d'or » de prudence

- ne cliquez jamais sur le lien, ni les pièces jointes transmis par SMS ou courriel.

- ne rappelez jamais directement le N° utilisé par ce correspond indélicat.

- votre conseiller bancaire, les policiers ou les gendarmes ne vous demanderont jamais par téléphone vos coordonnées bancaires, vos codes d'accès, etc.

Au moindre doute, contactez vous-même votre conseiller habituel



Infos pratiques

PERMANENCE CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX

Marie-Christine LAINEZ et Gilles MOUNIER, conseillers départementaux du canton, assureront une permanence à la mairie de Lampaul-Plouarzel, le vendredi 11 avril prochain, de 10 h 30 à 12 h 00.

Pour tout renseignement vous pouvez appeler au 02 98 76 23 86.

REUNION PUBLIQUE

Réunion publique intelligence artificielle - Député Didier Le Gac

Face aux nombreuses questions que l'Intelligence Artificielle peut soulever, le député Didier Le Gac organise une réunion publique. Ouvert à tous, ce débat portera sur l'Intelligence Artificielle et ses applications concrètes.

Rendez-vous Mardi 22 avril à 20h à l'Espace Culturel de Saint-Renan.

Plusieurs intervenants présenteront les usages de l'Intelligence Artificielle dans différents secteurs : l'agriculture avec Jean-Luc Martin (Tell Elevage), la santé avec Hélène Colin (OSO-AI), le conseil avec Tristan Bréhier (Polaria), la banque avec Maxime Havez (Crédit Mutuel Arkéa).

Pour plus de renseignements : www.didierlegac.bzh



Informations Communautaires

EAU ET ASSAINISSEMENT

Campagne de contrôle des installations d'assainissement

La campagne des contrôles de fonctionnement des installations d'assainissement non collectif commence sur votre commune le **mardi 8 Avril 2025 pour une durée de 4 mois**. Le contrôle concerne tous les usagers n'étant pas raccordés au réseau d'assainissement collectif. Le contrôle est effectué par nos contrôleurs du SPANC de la CCPI Vanessa DI MAIO, Erwan VINCENT, Jean-Marie KERANVRAN

Ce contrôle permet d'attester du bon fonctionnement d'une installation individuelle de traitement des eaux usées domestiques.

Il précise si l'installation est conforme aux réglementations ou si elle présente des dysfonctionnements et/ou des risques pour la santé des personnes ou pour l'environnement.

Des conseils et explications seront donnés aux usagers sur l'entretien de leur installation ou sur la remise en conformité.

Un courrier est envoyé aux usagers pour la prise de rendez-vous, 15 jours avant le contrôle.

L'équipe Eau et Assainissement



Informations Communautaires

PERMANENCES CAUE

Permanences gratuites des architectes du CAUE

Vous avez un projet de construction ? De réhabilitation ? De rénovation ? Profitez des conseils d'un architecte du CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) chaque 1er jeudi mois à la Communauté de communes du Pays d'Iroise ! Gratuit, sur rendez-vous. Prochaines permanences les 3 avril et 15 mai. Prise de rendez-vous auprès de l'accueil de la Communauté : 02 98 84 26 65. Infos et dates 2025 sur caue-finistere.fr.

DECHETERIES

De nouvelles filières de tri en déchèteries

Pour diminuer les encombrants et incinérables, de nouvelles filières se mettent en place : menuiseries vitrées, plâtres, plastiques du bâtiment dissociés des autres plastiques, palettes/cagettes séparés du bois pour réemploi, jouets, articles de bricolage/jardinage. Suivez les conseils sur place et pré-trier vos déchets avant de venir.



RECRUTEMENT

Recrutements de saisonniers

Pays d'Iroise Communauté recrute une quarantaine de saisonniers au service déchets principalement, et aux services voirie, sentiers, bocage, logistique. Candidature en ligne uniquement sur pays-iroise.bzh.



ELECTRICITE

Baisse des tarifs réglementés de vente d'électricité

Le Tarif Réglementé de Vente de l'électricité (TRVe), autrement appelé « tarif bleu », commercialisé par EDF, a bénéficié d'une baisse moyenne d'environ 15% au 01/02/2025. Deux types de contrats permettent de bénéficier de cette baisse : le contrat « tarif bleu » EDF et les contrats proposés par les fournisseurs alternatifs dont le prix du kWh est indexé au TRVe. Infos sur energence.bzh.



MAISON DE L'EMPLOI

Maison de l'Emploi

- GO Sens Tour, le 03/04 de 9h30 à 12h, Espace culturel de Saint Renan. Services à la personne : animations, ateliers de sensibilisation, rencontres avec des professionnels, métiers et parcours de formation
 - Présentation des métiers du bâtiment et des travaux publics avec le GEIQ BTP : le 24/04 à 9h30
 - Permanence de l'ADIE (création d'entreprise) : le 17/04, le matin sur RDV – l'après-midi sans RDV
- Infos : maison.emploi@ccpi.bzh / 02 98 32 47 80

Parution le jeudi 24 avril 2025

Articles à déposer avant le lundi 14 avril

par mail à info@lanrivoare.fr

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 FÉVRIER 2025 : extrait du procès-verbal
L'ensemble du conseil municipal était présent. Secrétaire de séance : Thierry BILCOT

**APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA
SEANCE 16 décembre 2024**

Un procès-verbal de réunion de l'instance délibérante est établi après chaque réunion et est soumis à l'approbation de l'instance lors de la réunion suivante Le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 10 octobre 2023 a été approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés.

DÉCLARATIONS D'INTENTION D'ALIÉNER (D.I.A.)

section et numéro	superficie	adresse	décision
AB 0154	799	8 route de	non-
AL 0035	556	23 allée Torrens	non- préemption
AE 0093	72	Kerloaguen	non-
AB 0105	964	3 rue de Kérivoaré	non- préemption

**CONVENTION FINANCIÈRE ENTRE LE SDEF ET
LA COMMUNE POUR LE GÉORÉFÉREMENT
DES RÉSEAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC**

Dans le cadre du projet de géoréférencement des réseaux d'éclairage public, il est proposé que le SDEF se charge de réaliser cette opération.

Ce projet répond aux exigences de la réforme DT/DICT, engagée depuis le 1er juillet 2012, visant à optimiser le repérage des réseaux et à améliorer la sécurité lors des travaux.

Réforme DT/DICT : cette réforme impose un repérage géoréférencé des réseaux souterrains d'éclairage public, avec des échéances spécifiques :

1er janvier 2020 : obligation de plans géoréférencés pour les réseaux sensibles en zone urbaine.

1er janvier 2026 : obligation similaire pour les zones rurales.

Pour mettre en œuvre ce projet, une convention doit être signée entre la commune et le SDEF, précisant le fonds de concours à verser par la commune.

Coût total du géoréférencement : 6 000 € HT

Détails du financement :

Financement du SDEF : 4 200 € HT

Participation de la commune : 1 800 € HT

Le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité : d'accepter la réalisation du géoréférencement des réseaux d'éclairage public sur le territoire communal par l'intermédiaire du SDEF ; d'approuver le plan de financement proposé par Madame le Maire et le versement de la participation communale estimée à 1 800 € HT ; d'autoriser Madame le Maire à signer la convention financière avec le SDEF pour la réalisation de ces travaux et ses éventuels avenants.

**DÉTERMINATION D'UN TARIF VACANCIER POUR LA
BIBLIOTHÈQUE AU TITRE DE L'ANNÉE 2025**

La commission « Finances et vie économique » s'est réunie le 10 décembre 2024 et a approuvé la proposition du comité de pilotage du réseau An Hentig concernant l'instauration d'un tarif vacancier de 5 € pour une durée de 2 mois. Ce tarif ne requiert pas le versement d'une caution. Cependant, il est nécessaire que l'adresse de la résidence principale des vacanciers soit renseignée au préalable, afin de pouvoir envoyer éventuellement un courrier de relance ou un titre de recette par l'intermédiaire de la trésorerie.

Le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité, - d'approuver le tarif « vacancier » pour les lecteurs de la bibliothèque, au titre de l'année 2025

SOLIDARITÉ AVEC LA POPULATION DE MAYOTTE

Suite au passage dévastateur du cyclone CHIDO sur l'île de Mayotte, l'Association des Maires de France (AMF), en collaboration avec La Protection Civile, la Croix-Rouge, France Urbaine, l'ANEL et l'UNCCAS, a lancé un appel à la solidarité nationale. Cet appel vise à mobiliser les communes et les intercommunalités afin d'apporter un soutien concret à la population de Mayotte, ainsi qu'aux collectivités et élus touchés par cette tragédie.

Le Gouvernement et l'ensemble des associations de sécurité civile sont également pleinement engagés pour accompagner les victimes de cet événement catastrophique.

Conscients des drames humains et des destructions matérielles causées par cette catastrophe d'une ampleur sans précédent, il est proposé d'exprimer notre soutien et notre solidarité envers la population de Mayotte.

Le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité de contribuer à aider les victimes du cyclone CHIDO à Mayotte par l'action suivante : :

- faire un don d'un montant de 1 000 € à la protection civile
- d'habiliter Madame le Maire à signer tout document relatif à l'exécution de ce don.

L'intégralité des délibérations sont consultables en mairie.